Compétences

- Institution

Grand Lieu Communauté agit quotidiennement au service de ses habitants, des entreprises implantées sur son territoire et des communes qui la composent. Son large champ d’intervention lui permet d’impulser des projets de développement et d’aménagement du territoire.

Les compétences

- Aménagement de l’espace pour la conduite d’actions d’intérêt communautaire
- Actions de développement économique, dont promotion du tourisme
- Aménagement, entretien et gestion des aires d’accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménagers et déchets assimilés
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Politique du logement et du cadre de vie
- Construction ou aménagement et entretien des piscines communautaires
- Création, aménagement et entretien de la voirie communautaire
- Politique de la ville – volet prévention de la délinquance
- Transports de voyageurs, dont transports scolaires
- Emploi, formation, insertion professionnelle
- Gendarmerie
- Incendie et secours
- Gestion des poteaux incendie
- Itinéraires de randonnées et pistes cyclables d’intérêt communautaire
- Gestion et exploitation des équipements touristiques
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif